

Depuis quelques années, St Germain est sensibilisée à diverses méthodes d'entretien des espaces verts.



La gestion différenciée est apparue rapidement comme une méthode alternative évidente.

Mise en place sur le site du jardin de l'eau à partir de 2012 où l'ensemble du parc est géré de cette façon.



Depuis 2015, d'autres espaces communaux sont entretenus sur le même principe :

- Les murs extérieurs du site de l'église
- Le lotissement de l'écusson
- Le lotissement de Recouvrance

Quelques constats qui nous ont amené à mettre en place ces méthodes :

- Augmentation des surfaces d'espaces verts avec des passages répétés d'entretien coûteux en temps.
- L'interdiction progressive de l'utilisation de pesticides
- L'harmonie des espaces verts environnants
- Le retour d'espèces végétales très intéressantes et diversifiées dans nos espaces verts en les laissant accomplir leur cycle de vie complet et permettre leur pérennité.
- Le retour de butineurs, des lépidoptères et autres insectes amenant une diversité animale dans nos espaces verts.

Quelques principes pour réussir :

- Bien définir les zones où l'entretien peut être mis en place :

- Grande surface engazonnée
- Zone plantée d'arbres
- Vieux murs
- Espaces verts plus éloignés du cœur du bourg



- Un entretien spécifique

- Les adventices devront être éliminées avec rigueur (chardon rampant, rumex crépu et obtus, ronce, saule...)
- Les bords d'allées devront être soulignés par un entretien régulier tonte...)
- Il est indispensable de communiquer par des panneaux explicatifs si possible ludiques voire humoristiques
- L'incitation pédagogique pour ce type d'entretien donne de bien meilleurs résultats que l'obligation.